

PROJET ÉOLIEN DE SAINT-VALENTIN

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À
LA COMMISSION D'ENQUÊTE DU BAPE

PAR
SERGE DESBOIS

AVRIL 2011

Si ce projet prend forme, je vais voir ces éoliennes en me levant le matin, jusqu'au coucher. Elles seront aussi visibles de chez moi la nuit, avec leurs balises rouges. 24 heures sur 24...

Ma conjointe et moi avons investi beaucoup d'argent sur notre propriété de Saint-Cyprien et nous pensions en jouir jusqu'à la fin de nos jours. Mais voilà que ce projet remet tout en question, beaucoup d'inquiétude s'installe dans nos vies.

Je crois que ce projet est complètement inacceptable, car la majorité des citoyens de Saint-Valentin n'en veulent pas. Mais il y a aussi toute une région qui crie haut et fort au scandale de ne pas avoir été consultée, de même que les élus municipaux d'au moins 7 municipalités environnantes qui forment maintenant une coalition.

Lors de la soirée d'information du BAPE du 8 décembre 2010, le promoteur nous a mentionné que 3 ou 4 éoliennes auraient besoin de pieux pour leurs assises, en raison de la composition du sol. Dans la première partie des audiences du BAPE, précisément le 10 mars 2011, donc 3 mois plus tard, ce chiffre a subitement changé, d'après le promoteur c'est maintenant 19 éoliennes qui seront pieutées.

Où est la vérité? On parle toujours du même sol, selon un seul, unique et même rapport géotechnique effectué par la firme ABS Inc. de Saint-Rémi, daté du 11 juin 2010 et portant le numéro G1-09-1532.

Ce rapport très technique portant sur 31 emplacements d'éoliennes, déposé à la Commission d'enquête du BAPE et comportant plus de 250 pages, est écrit en anglais uniquement. Comment le simple citoyen unilingue français peut-il le consulter? Je crois qu'une telle chose, alors que nous avons des lois contre cela au Québec, est inadmissible, surtout dans le cadre d'une Commission d'enquête du gouvernement du Québec!

Les fameux pieux donc risquent de perforer les couches protectrices de la nappe phréatique et de passer ainsi à travers celle-ci. Des contaminants peuvent tout simplement couler le long de ces pieux.

La firme Qualitas a consulté le rapport d'ABS et émis le 21 mars 2011 une opinion technique en ce qui concerne les pieux. Cette étude semble bien réalisée mais elle ne tient nullement compte de l'excavation énorme nécessaire pour la base de béton large et profonde qui, avec les drains agricoles servira probablement de bassin de rétention pour le purin et autres contaminants agricoles et les hydrocarbures.

Pendant l'excavation, on pourrait enlever la couche protectrice d'argile à certains endroits et il faudra la remplacer par des matériaux de remplissage qui ne seront pas compactés, selon les dires du promoteur, donc perméables. 50% des terres d'accueil des éoliennes reçoivent du purin. Pour moi, c'est dangereux!

C'est pour cette raison et bien d'autres que la nappe phréatique qui alimente nos maisons et nos municipalités m'inquiète au plus haut point, surtout qu'elle est déjà contaminée par un déversement de dichlorobenzène par les Raffineries Napierville il y a plusieurs années.

À la question au promoteur demandant si l'effet cumulatif des nuisances présentes dans la région avait été pris en considération, nous avons obtenu une réponse évasive sur les odeurs, la poussière et le trafic. Rien qui concerne l'eau...

Beaucoup de questions sur l'étude d'impact n'ont pas été éucidées. Réponses évasives, du cas par cas, « on verra en creusant », réponses à venir, etc. Donc, l'étude d'impact est incomplète et déficiente et ne peut être conforme.

Un jeune agriculteur s'est dit inquiet parce que « ses » 2 éoliennes seraient rapprochées de sa maison pour respecter la distance séparatrice de 875 mètres d'un camping et qu'elles seraient donc à 900 mètres de chez lui selon ses dires. Il s'est plaint d'une injustice! Il est inquiet! Et nous qui n'en voulons pas d'éoliennes? Et ceux qui n'en veulent pas et s'en font tout de même imposer à 750 mètres?

La région sera affectée à jamais par la vue et les inconvénients de ces éoliennes. Un climat social malsain se mettra en place et on peut vous dire que c'est déjà commencé. Il n'y a aucune acceptabilité sociale, si chère à certains ministres, ni dans la population ni parmi les municipalités environnantes.

Je demande le retrait de ce projet qui n'est pas acceptable sur le plan moral. Il manque d'information, les réponses sont tardives quand il y en a, ce projet est mal encadré, il manque de réponses, il ne rencontre pas d'acceptabilité sociale. Une méfiance évidente s'est installée envers les élus de Saint-Valentin qui ont signé un contrat avec une multinationale sans l'approbation de la majorité de la population...

Je suggère que ce projet devrait se faire en complément des barrages d'Hydro-Québec où il y a déjà des lignes de transport électriques ou dans des zones non habitées.

EST-CE SI PROBLÉMATIQUE DE FAIRE MIEUX?

CE MÉMOIRE ÉTAIT PRÉSENTÉ PAR

SERGE DESBOIS

SAINT-CYPRIEN

QUÉBEC